

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Je commence par le nom de Allah, Celui Qui accorde Sa miséricorde  
à toutes les créatures dans le bas monde mais aux seuls croyants dans l'au-delà,  
Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants*

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

*La louange est à Allah le Seigneur des mondes,*

وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ

*Que l'honneur et l'élévation en degrés soient accordés à notre maître Mouhammad  
le Messager de Allah, ainsi que la préservation de sa communauté  
de ce que le Prophète craint pour elle.*

## ***Khoutbah n°976***

Discours du vendredi 8 juin 2018 correspondant au 23 *Ramadan* 1439 de l'Hégire

# ***L'Obligation de payer la Zakat***

***Al-hamdou lil-Lahi<sup>1</sup> was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammad r-raçouli l-Lah ; ya 'ayyouha l-Ladhina 'amanou t-taqou l-Lah.***

La louange est à Allah, nous Le louons *soubhanahou wata^ala*, nous recherchons Son aide, nous recherchons sa bonne guidée, nous Le remercions, nous demandons qu'Il nous pardonne et nous nous repentons à Lui. Nous demandons que Allah nous préserve du mal de nos âmes et de nos mauvaises œuvres. Celui que Allah guide, nul ne peut l'égarer et celui qu'Il égare, nul ne peut le guider.

La louange est à Allah qui a fait que la Zakat soit une cause de purification des âmes et de purification et de bénédiction pour elles. Il a ordonné à Ses esclaves de la donner par miséricorde pour eux, Il a fait l'éloge de ceux qui la donnent et Il leur a promis une récompense éminente. Il a menacé celui qui s'abstient de la donner d'un châtement douloureux puisque ce qu'ils ont épargnés comme or ou argent ; et pour lequel ils n'en ont pas versé la Zakat sera chauffé à blanc dans le feu de l'enfer, et leurs tempes, leurs côtés, leur dos en seront brûlés.

Je témoigne qu'il n'est de dieu que Allah, Lui seul n'a pas d'associé, ainsi il n'est pas un être qui est comme Son Etre et il n'y a pas d'attribut comme Ses Attributs et il n'y a pas d'acte comme Ses Actes. Il est exempt d'imperfection, absolument rien n'est tel que Lui.

---

<sup>1</sup> Il s'agit des piliers selon *Ach-Chafi'yy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.

Je témoigne que notre maître *Mouhammad* est son esclave et Son Messenger. Ô *Allah* honore davantage *Mouhammad* d'un honneur qui permet de nous régler nos affaires qui nous délivrent de nos tourments qui nous suffit du mal que nous craignons et préserve ses proches musulmans d'une grande préservation.

Esclaves de *Allah*, je vous recommande ainsi qu'à moi-même de faire preuve de piété à l'égard de *Allah*, *Al-^Aliyy*, *Al-Qadir*, Lui Qui dit dans un verset explicite de Son Livre :

﴿ وَالَّذِينَ يَكْنِزُونَ الذَّهَبَ وَالْفِضَّةَ وَلَا يَنْفِقُونَهَا فِي سَبِيلِ اللَّهِ فَبَشِّرْهُمْ بِعَذَابٍ أَلِيمٍ ﴿٣٤﴾ يَوْمَ يُحْمَى عَلَيْهَا فِي نَارٍ جَهَنَّمَ فَتُكْوَى بِهَا جِبَاهُهُمْ وَجُنُوبُهُمْ وَظُهُورُهُمْ هَذَا مَا كَنْزْتُمْ لِأَنْفُسِكُمْ فَذُوقُوا مَا كُنْتُمْ تَكْنِزُونَ ﴿٣٥﴾ ﴾

[*sourat At-Tawbah* / 34 et 35] ce qui signifie : « **Ceux qui thésaurisent l'or et l'argent et ne le dépensent pas dans la voie que *Allah* agréé, annonce leur un châtement douloureux ; le jour où ils seront brûlés en enfer et où leur front, ainsi que leurs côtés et leurs dos en seront marqués, voici ce que vous thésaurisiez pour vous-mêmes, goûtez à ce que vous thésaurisiez !** »

Mes frères de foi, *Allah ta^ala* a ordonné des choses, ne manquez pas de les accomplir ; Il a fixé des limites, ne les dépassez pas, Il a interdit d'autres choses, ne les commettez pas. Parmi ce que *Allah ta^ala* nous a ordonné de faire, il y a la *Zakat*. Son obligation a été instaurée la deuxième année de l'Hégire. La *Zakat*, chers frères de foi compte au nombre des plus importants sujets de l'Islam, comme l'ont rapporté *Al-Boukhariyy* et *Moulim* d'après le Messenger de *Allah salla l-Lahou ^alayhi wasallam* :

(( بُنِيَ الْإِسْلَامُ عَلَى خَمْسٍ شَهَادَةِ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَأَنَّ مُحَمَّدًا رَسُولُ اللَّهِ وَإِقَامِ الصَّلَاةِ وَإِيتَاءِ الزَّكَاةِ وَحَجِّ الْبَيْتِ وَصَوْمِ رَمَضَانَ ))

ce qui signifie : « **L'Islam est fondé sur cinq principaux devoirs : le témoignage qu'il n'est de dieu que *Allah* et que *Mouhammad* est le Messenger de *Allah*, l'accomplissement de la prière, l'acquiescement de la *Zakat*, le pèlerinage à la Maison Sacrée et le Jeûne de *Ramadan*.** »

Mon frère en Islam, fais-tu partie de ceux pour qui la *Zakat* est un devoir ?

Si c'est le cas, as-tu appris sur quoi tu dois payer la *Zakat* et combien tu dois payer ? À qui tu dois la donner et quand la donner ?

Chers frères de foi, la personne responsable qui possède quelque chose sur lequel la *Zakat* est obligatoire doit apprendre les détails qui s'y rapportent pour s'acquiescer de cette obligation de la manière convenable selon la Voie révélée.

Sur quoi la *Zakat* est-elle un devoir cher frères de foi ? La *Zakat* est un devoir sur les chameaux, les bovins, les chèvres et les moutons. Par conséquent, si tu possèdes des chameaux, des bovins, des chèvres ou des moutons, alors tu dois demander aux gens de science si la *Zakat* est un devoir pour toi, sur ce que tu possèdes, et combien tu dois donner en *Zakat*.

La Zakat est également un devoir sur les dattes, les raisins secs et les récoltes que les gens prennent comme nourriture de base, quand ils ont le choix et non pas en période de famine, comme le blé, l'orge, les pois chiches, les fèves et le maïs. Si tu possèdes des vergers dans lesquels il y a des dattiers ou des vignes, alors tu dois demander aux gens de science si la Zakat est un devoir pour toi sur les fruits de ton verger et combien tu dois en donner au titre de la Zakat.

Si tu possèdes des champs dans lesquels tu plantes ce que les gens prennent comme nourriture de base en période de choix, comme le blé, l'orge, les pois chiches, les fèves, les lentilles et ce qui est de cet ordre, alors tu devras demander aux gens de science si la Zakat est un devoir pour toi sur tes récoltes et combien tu dois en donner au titre de la Zakat.

La Zakat est également obligatoire sur l'or et l'argent métal, que la personne les ait obtenus en les achetant, ou bien reçus en dons, ou extraits de l'endroit dans lequel *Allah* les a créés, après les avoir nettoyés de la terre, ou encore trouvés enfouis depuis l'époque de la *jahiliyyah* dans une terre commune à l'ensemble des gens. Si tu possèdes quelque chose de ce genre, tu devras demander aux gens de science si la Zakat est obligatoire pour toi sur la part d'or et d'argent que tu possèdes, et combien, le cas échéant, tu dois donner comme Zakat pour l'or et l'argent métal.

La Zakat est également obligatoire sur les biens commerciaux, c'est-à-dire les biens qu'on achète et qu'on vend dans l'objectif de faire des bénéfices, comme par exemple les vêtements, les poulets, le fer ou autres, pour celui qui en fait le commerce. Si tu es un commerçant, tu devras demander aux gens de science si la Zakat est un devoir sur toi ou pas, concernant les biens de ton commerce et combien tu dois en donner au titre de Zakat.

Voici en résumé ce sur quoi la Zakat est un devoir. Nous n'oublions pas bien sûr la Zakat de la fin du jeûne, parce qu'elle est un devoir pour celui qui est vivant une partie de *Ramadan* et une partie de *Chawwal*, c'est-à-dire vivant depuis *Ramadan* et toujours vivant après le coucher du soleil du dernier jour du mois de *Ramadan*. Elle est alors un devoir pour tout musulman et pour tous ceux qui sont à sa charge s'ils sont musulmans.

Mes frères de foi, beaucoup de gens ne versent pas la Zakat, ou versent moins que la part obligatoire, ou bien la donnent à ceux qui n'y ont pas droit. Celui qui est responsable et qui possède un bien sur lequel la Zakat est obligatoire doit apprendre les détails qui s'y rapportent. Celui qui a fait preuve de manquement en cela, c'est-à-dire qui n'a pas appris les sujets de la Zakat qui lui sont obligatoires d'apprendre, ou qui a failli dans l'acquittement de la Zakat qui lui est obligatoire de verser, alors qu'il se rattrape avant qu'il ne soit trop tard. Car s'abstenir de payer la Zakat compte au nombre des grands péchés, retarder son versement par rapport à son temps sans excuse est également un grand péché comme l'a dit le Prophète *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* :

(( لَعَنَ اللَّهُ آكِلَ الرِّبَا وَمُوكَلَّهُ وَمَانِعَ الزَّكَاةِ ))

[rapporté par *Ibnou Hibban*] ce qui signifie : « *Allah a maudit celui qui consomme le riba, celui qui le donne à consommer, ainsi que celui qui s'abstient de payer la Zakat.* »

Chers frères de foi, celui à qui *Allah* a accordé des biens et qui ne s'acquitte pas de sa *Zakat*, son bien au Jour du jugement lui sera représenté sous la forme d'un énorme serpent qui l'étouffera et qui sera surnommé « *Le serpent chauve* », il lui dira : « *C'est moi ton bien, c'est moi ton trésor !* »

Chers frères de foi, au Jour du jugement, *Allah* fait que ceux qui ont fait preuve d'avarice et se sont abstenus de payer la *Zakat* auront un collier qui enserrera leur cou. *Allah tabaraka wata^ala* dit :

﴿ وَلَا يَحْسَبَنَّ الَّذِينَ يَبْخُلُونَ بِمَا آتَاهُمُ اللَّهُ مِنْ فَضْلِهِ هُوَ خَيْرًا لَّهُمْ بَلْ هُوَ شَرٌّ لَّهُمْ سَيُطَوَّقُونَ مَا بَخَلُوا بِهِ يَوْمَ الْقِيَامَةِ وَلِلَّهِ مِيرَاثُ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ وَاللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ خَبِيرٌ ﴾  
[sourat 'Ali- Imran / 180] ce qui signifie : « **Que ceux qui ont fait preuve d'avarice concernant les biens que *Allah* leur a accordés ne pensent pas que c'est un bien pour eux, en réalité c'est un mal pour eux. Leurs biens les étoufferont au Jour du jugement. À *Allah* revient la possession des cieux et de la terre et *Allah* sait tout de ce que vous faites.** »

Alors méfie-toi, mon frère musulman, d'être de ce genre-là, soit plutôt au nombre de ceux à propos desquels *Allah* dit :

﴿ رَجَالٌ لَا تُلِهِمْ تِجَارَةٌ وَلَا بَيْعٌ عَنْ ذِكْرِ اللَّهِ وَإِقَامِ الصَّلَاةِ وَإِيتَاءِ الزَّكَاةِ يَخَافُونَ يَوْمًا تَتَقَلَّبُ فِيهِ الْقُلُوبُ وَالْأَبْصَارُ ﴾

[sourat An-Nour / 37] ce qui signifie : « **Des hommes qui ne sont pas détournés par un commerce ni par une vente, de l'évocation de Dieu, de l'accomplissement de la prière, de l'acquiescement de la *Zakat*. Ils craignent un jour dans lequel les cœurs et les regards seront animés de crainte.** »

Craignez Dieu, ô vous, esclaves de Dieu, donnez ce que *Allah* vous a ordonné de donner avant qu'il ne soit trop tard. Avant que ne vienne un jour où ni les biens ni les enfants ne seront d'aucune utilité sauf pour ceux qui viendront avec un cœur sauf de toute mécréance.

﴿ وَأَنْفِقُوا مِنْ مَا رَزَقْنَاكُمْ مِنْ قَبْلِ أَنْ يَأْتِيَ أَحَدَكُمُ الْمَوْتُ فَيَقُولَ رَبِّ لَوْلَا أَخَّرْتَنِي إِلَىٰ أَجَلٍ قَرِيبٍ فَأَصَّدَّقْتُ وَأَكُن مِّنَ الصَّالِحِينَ ﴿١١﴾ وَلَنْ يُؤَخَّرَ اللَّهُ نَفْسًا إِذَا جَاءَ أَجْلُهَا وَاللَّهُ خَبِيرٌ بِمَا تَعْمَلُونَ ﴿١٢﴾ ﴾

[sourat Al-Mounafiqoun / 11] ce qui signifie : « **Et donnez de la subsistance que *Allah* vous a accordée avant que ne vienne à l'un d'entre vous la mort et qu'il ne dise : « Seigneur, si tu me donnais encore du répit à un terme proche, je donnerais de la *Zakat* et je serais au nombre des vertueux. » Mais *Allah* ne retarde le terme de personne lorsque son terme est venu. *Allah* sait absolument tout de ce que vous faites. »**

Je demande à *Allah* qu'Il nous accorde la réussite pour accomplir ce qu'Il agrée, certes Il est sur toute chose tout puissant et Il est miséricordieux envers Ses esclaves et Il sait toute chose les concernant.

Ayant tenu mes propos, je demande que *Allah* me pardonne ainsi qu'à vous-mêmes.

**Second Discours<sup>2</sup> :**

*Al-hamdou lil-Lahi was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ;  
ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou t-taqou l-Lah.*

*Allahoumma ghfir lil-mou'minina wal-mou'minat.*

---

<sup>2</sup>Il s'agit des piliers selon *Ach-Chafî'iyy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.